

**Association de Gestion du Groupe
Les Républicains au Sénat**

**Rapports du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2023**

Association de Gestion du Groupe Les Républicains au Sénat

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Association de Gestion du Groupe
Les Républicains au Sénat**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale des membres de **l'Association de Gestion du Groupe Les Républicains au Sénat**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association de Gestion du Groupe Les Républicains au Sénat** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 mars 2024

Le commissaire aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise

Anne MOUHSSINE

Associée

**Association de Gestion
du Groupe Les
Républicains au Sénat**

Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75006 PARIS

**COMPTES ANNUELS AU
31/12/2023**

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	191 371	167 236	24 134	27 770
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
Prêts				
Autres immobilisations financières	482 512		482 512	467 212
Total I	673 883	167 236	506 646	494 982
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens de services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 730		4 730	5 326
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 100		1 100	-
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	8 000 000		8 000 000	8 000 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 684 798		1 684 798	1 104 606
Charges constatées d'avance	10 540		10 540	11 470
Total II	9 701 167	-	9 701 167	9 121 402
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL DE L'ACTIF	10 375 050	167 236	10 207 813	9 616 384
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan Passif

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
Fonds propres sans droit de reprise	6 483 977	6 483 977
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres		
<i>Autres réserves</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 356 532	2 114 424
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Excédent ou déficit de l'exercice	537 691	242 109
Situation nette (sous-total)	9 378 200	8 840 510
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	9 378 200	8 840 510
FONDS PROPRES		
FONDS REPORTEES ET DEDIEES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 763	71 551
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	269 990	196 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	513 860	508 065
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	829 613	775 874
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 207 813	9 616 384
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	829 613	775 874
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	0	0
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	172 200	173 400
Ventes de biens et de services		22 050
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 420 568	4 402 196
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont Dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	16 745	82 268
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	780	1
Total I	4 610 293	4 679 915
Produits d'exploitation	4 610 293	4 679 915
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	596	1 286
Autres achats et charges externes	524 772	594 160
Aides financières		
Impôts et taxes	262 927	269 726
Salaires et Traitements	2 266 263	2 399 275
Charges sociales	1 150 634,79	1 153 177
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 345	38 866
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 230	1 353
Total II	4 231 768	4 457 844
Charges d'exploitation	4 231 768	4 457 844
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	378 524	222 071
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	207 982	12 202
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	207 982	12 202
Total III	207 982	12 202
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	0	0
Total IV	0	0
Résultat financier	207 982	12 202
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	207 982	12 202

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
RESULTAT COURANT	586 507	234 273
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	586 507	234 273
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 100	10 764
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>1 100</i>	<i>10 764</i>
Total V	1 100	10 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Autres charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total VI	0	0
Résultat exceptionnel	1 100	10 764
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 100	10 764
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	49 916	2 929
<i>Report des ressources non utilisées</i>		
<i>Engagements à réaliser</i>		
Total des produits (I+III+V)	4 819 375	4 702 882
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 281 684	4 460 773
EXCEDENT OU DEFICIT	537 690,74	242 109
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature	474 221	450 617
Dons en nature		
Total des produits	474 221	450 617
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	474 221	450 617
Personnel bénévole		
Total des charges	474 221	450 617

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Activité de l'association

Objet social: L'association a pour objet d'assurer la gestion du secrétariat administratif et l'organisation matérielle du groupe parlementaire Les Républicains au Sénat

Nature et le périmètre de ses activités: suivi de l'actualité législative sénatoriale

Moyens mis en œuvre pour la réalisation de l'objet social et des activités: l'association mobilise des ressources de conseillers techniques et de secrétariat.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les élections sénatoriales de septembre ont porté le nombre de sénateurs membres du groupe à 133.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux dispositions des règlements ANC N° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention explicite, les montants sont exprimés en Euros.

Contributions volontaires

Suite à l'application du règlement comptable ANC N° 2018-06, les contributions volontaires en nature doivent être valorisées et présentées au compte de résultat. Ces contributions n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

Modalités de recensement: L'association avec la direction des affaires financières et sociales du Sénat a procédé à l'analyse et à l'évaluation des principales contributions dont elle bénéficie. Les hypothèses de calcul ont été revues au 31 décembre 2023.

Modalités de quantification: m2 et etp

Méthode de valorisation: -Mise à disposition de locaux: le loyer de 579€/m2 utilisé correspond à une moyenne entre la valeur vénale des bureaux situés dans le 6ème arrondissement et le loyer retenu pour certains autres occupants du Palais.

-Mise à disposition de personnel: le coût unitaire correspond au salaire chargé évalué à 41 000€ par an.

-Consommation des fluides: elles sont valorisées sur la base d'un forfait de 12€ par m2

La valeur des contributions volontaires estimée a été revue pour un montant de 474 221€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau et informatique : 3 ans à 5 ans

Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs mobilières de placement" concerne exclusivement des dépôts à terme.

Concours publics et subventions:

L'association perçoit une subvention d'exploitation annuelle provenant du Sénat. Elle s'élève au titre de l'exercice 2023 à 4 401 951€ (contre 4 381 138€ en 2022)

Transactions inhabituelles ou non conclues à des conditions normales avec des personnes physiques ou morales:

Néant

Provisions pour risques et charges

Néant

Fonds propres

Les fonds propres ont été constitués suite à un traité d'apport avec le Groupe Parlementaire les Républicains au Sénat (anciennement Groupe UMP au Sénat) prenant effet le 1er septembre 2015.

Notes sur le compte de résultat

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 8 364 Euros

Autres informations

Informations sur les dirigeants : La loi de mai 2006 impose de déclarer les rémunérations des trois plus hauts dirigeants de l'association. Président et Vice-Présidents sont tous les trois bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Transfert de Comptes	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	0	0
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	202 650		21 710
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	Total III	202 650	0 21 710
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	467 212		15 300
	Total IV	467 212	0 15 300
TOTAL GENERAL (I+ II + III +IV)	669 862	0	37 010

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement, de recherche et développement	(I)		0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		0	
Immobilisations corporelles				
Terrains			0	
Constructions sur sol propre			0	
Constructions sur sol d'autrui			0	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	
Installations générales, agencements et aménagements divers			0	
Matériel de transport			0	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		32 989	191 371	
Immobilisations corporelles en cours			0	
Avances et acomptes			0	
	Total III	0 32 989	191 371	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence			0	
Autres participations			0	
Autres titres immobilisés			0	
Prêts et autres immobilisations financières			482 512	
	Total IV	0 0	482 512	
TOTAL GENERAL (I+ II + III +IV)	0	32 989	673 883	

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur en Fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développe	Total I	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	0	0	0	0
Immobilisations corporelles					
Terrains					0
Constructions sur sol propre					0
Constructions sur sol d'autrui					0
Installations générales, agencements et aménag. des constructions					0
Installations techniques, matériel et outillage industriels					0
Installations générales, agencements et aménagements divers					0
Matériel de transport					0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	174 880	25 345	32 989		167 236
Emballages récupérables et divers					0
	Total III	174 880	25 345	32 989	167 236
TOTAL GENERAL (I+ II + III)		174 880	25 345	32 989	167 236

Cadre B	VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Linéaires	Amortissements Dégressifs Exceptionnels		Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis., de recherche et développement	Total I	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	0	0	0	0
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. générales, agenc. aménag. des constructions					
Inst. techniques, matériel et outillage industriels					
Inst. générales, agencements et aménag. divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	Total III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+ II + III)		0	0	0	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuations des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	0		0	0
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	0	0	0	0
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	(I + II + III)	0	0	0

Dont dotations et reprises :

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	6 483 977				6 483 977
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	2 114 424	242 109			2 356 532
Excédent ou déficit de l'exercice	242 109	-242 109	537 691		537 691
Situation nette	8 840 510	0	537 691	0	9 378 200
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	0		0		0
Provisions réglementées					
Droits de propriétaire (Commodat)					
TOTAL FONDS PROPRES	8 840 510	0	537 691	0	9 378 200

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES		
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	482 512		482 512
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	10 540	10 540	
Total	493 052	10 540	482 512

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES			
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 763	45 763		
Dettes Fiscales et sociales	269 990	269 990		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	513 860	513 860		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	829 613	829 613	0	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023	31/12/2022
Autres créances		
462000 Créance/cession d'immobilisation	1 100	
468700 Divers produits à recevoir		
Total	1 100	0
Disponibilités		
518200 Intérêts courus à recevoir	36 313	5 244
Total	36 313	5 244
	37 413	5 244

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 Fournis.	29 116	48 026
408100 Fournis. fact. non parvenues	16 648	23 525
Total	45 763	71 551
Dettes fiscales et sociales		
428200 Dettes prov. /congés payés	120 072	102 075
438200 Charges soc./congés à payer	60 035	50 957
428600 Personnel- Autres charges à payer	0	174
448600 Etat - Charges à payer	89 883	43 052
Total	269 990	196 258
Autres dettes		
46700002 APGS charges sociales	513 860	508 065
467300 NDF salariés		
468600 Charges à payer		
Total	513 860	508 065
TOTAL GENERAL	829 613	775 874

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2023	31/12/2022
Sur opérations de gestion		
771000 PROD.EXCEPT./OPER.GESTION		
771001 PROD. RECUS S/PROJ EUROPE		
771200 PDTS EXCEPT AL		
772000 PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER		
Total	0	0
Sur opérations en capital		
775400 PRODUITS CES.ELTS D'ACTIF	1 100	0
777000 QUOTE PART DE SUBVENTION VIREE	0	10 764
Total	1 100	10 764
TOTAL GENERAL	1 100	10 764

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/12/2023	31/12/2022
Sur opérations de gestion		
0	0	
671001 REVERSEMENT S/PROJ. EUR		
671200 CHARGES EXCEP AL	0	0
672000 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANT		
678000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total	0	0
Sur opérations en capital		
675100 VAL.COMPTA.IMM.INCORP.CED		
675200 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED		
675203 FIXED ASSETS AP		
Total	0	0
Dotations aux amortissements et provisions		
687500 DOT.PROV.RISQ.& CHARG.EXC		
Total	0	0
TOTAL GENERAL	0	0